

forfait max

Les forfaits non bloqués max sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux d'Orange 3G+ / EDGE / GPRS / GSM

Pour pouvoir bénéficier des services suivants:

- haut débit mobile (télévision, vidéo...): le client doit disposer d'un mobile compatible EDGE et/ou 3G/3G+ et se trouver dans les zones couvertes en EDGE et/ou 3G/3G+

- visiophonie: le client doit disposer d'un mobile compatible 3G/3G+ et se trouver dans les zones couvertes en 3G/3G+

Durée et description de la promotion

le forfait choisi au prix du forfait inférieur pendant 2 mois, valable pour toute souscription à un forfait 2h et plus. Dès le mois suivant la souscription, le client a la possibilité de migrer gratuitement pendant 5 mois vers le forfait inférieur.

Tarifs mensuels valables pendant 2 mois

	3h	4h	6h	10h	12h	16h	20h
Guadeloupe-Martinique	29 €	39 €	49 €	59€	69€	82 €	109€
Guyane-St Martin-St Barthélémy	27 €	36 €	45 €	57 €	66 €	76 €	101 €

2 mois de forfait offerts dans le cadre d'une portabilité du numéro entrante, série limitée à 11500 lignes. Offre valable à partir du forfait 2h et non cumulable avec l'offre de bienvenue.

Tarifs mensuels de l'offre

	2h	3h	4h	6h	10h	12h	16h	20h
Guadeloupe-Martinique	29 €	39 €	49 €	59€	69€	82 €	109€	137€
Guyane-St Martin-St Barthélémy	27 €	36 €	45 €	57 €	66 €	76 €	101 €	126 €

Durée minimale d'engagement

Offre avec période minimale d'engagement de 12 mois

Description de l'offre

Forfaits non bloqués: toutes les communications émises depuis la zone locale sont comprises dans le forfait: appels voix et visio, SMS, MMS, data, les SMS envoyés vers la métropole sont au tarif local.

Tarif local au-delà du forfait: 2h-3h-4h: 0,35€/min, 6h-10h-12h-16h: 0,30€/min.

Toutes les communications émises depuis l'étranger sont facturées hors forfait.

- **Appels illimités** depuis la zone locale vers les mobiles Orange (hors numéros spéciaux) du lundi au dimanche de 21h à 7h pour les forfaits 4h et + et du vendredi 21h au lundi 7h pour les forfaits 12h et+.

Décompte des communications incluses

Les appels locaux sont décomptés à la seconde dès la 1ère seconde dans et au-delà du forfait.

Les appels en roaming sont décomptés par palier de 30 secondes après une 1ère minute indivisible.

Options incluses

- Option voyage
- Messagerie vocale
- Présentation du numéro
- Double appel/ signal d'appel
- Suivi conso et gestion du compte via le #123#
- Les minutes non consommées sont reportées automatiquement le mois suivant
- Report non cumulable d'un mois sur l'autre.

Conditions de résiliation à l'initiative du client

Le client peut résilier son contrat par tout moyen auprès du service clients (555 appel gratuit) sous réserve d'un préavis de 10 jours.

Dans l'intervalle, le client reste redevable du montant de l'abonnement en cours ainsi que des communications émises avec la carte SIM.

Si le client souhaite résilier avant la fin de la période initiale, il est redevable du montant des abonnements restant à courir sur cette période, hormis pour les cas prévus aux articles 14,2,1 et 14,2,2 des CGV. Les redevances d'abonnement deviennent alors immédiatement exigibles.

Caractéristiques techniques

- Le client a accès:
- au réseau GSM quelque soit le mobile utilisé
 - au réseau GPRS avec un mobile compatible GPRS
 - au réseau EDGE avec un mobile compatible EDGE
 - au réseau 3G+ avec un mobile compatible 3G+

Service clients	Service clients disponible 7j/7 de 7h à 21h du lundi au samedi, de 8 à 18h le dimanche et jours fériés Accès depuis un mobile Orange : 555 appel gratuit depuis les Antilles et Guyane française Accès depuis un poste fixe : 0810500555, prix d'un appel local depuis les Antilles et Guyane française Vous pouvez également gérer vous-même votre compte 24h/24, 7j/7 en appelant le #123# Accès au service clients depuis l'international , composez: le 555 (tarif d'un appels vers la zone locale) le + 590 590 384 555 (tarif d'un appel vers la zone locale)
------------------------	---

Orange Caraïbe - Fiche d'information standardisée - Les forfaits sans limite max